

Bienvenue à Thue et Mue



Sommaire

P-3

Le mot du Maire

P-4

Présentation de Thue et Mue

P-5

Les services administratifs dans les communes déléguées

P-6

Les salles des fêtes

P-7

Environnement

P - 8/9

Éducation Enfance **Jeunesse**

P-10

Les transports

P-11

La culture

P-12

Action sociale

P-13

Emploi

P-14

Informations diverses

P-15

Caen la mer

P-16

Infos pratiques

P-17

Restez informés

P-18/19

Notes

[•] Directeur de la publication : Michel LAFONT

[·] Crédits photos: Thue et Mue, © Syda Productions

[·] Rédaction : Thue et Mue

[•] Création et mise en page: Nouveau Regard - 02 31 47 00 47

[•] Tirage: 50

[·] Impression: IMB

Le mot du Maire



Bonjour et bienvenue à Thue et Mue

Vous avez entre les mains le livret d'acqueil des nouveaux Thuemusiennes et Thuemusiens.

Les élus - maire, maires délégués, maires adjoints et conseillers municipaux -, les habitants engagés et les agents de Thue et Mue, du SEEJ et de la communauté urbaine Caen la mer vous souhaitent la bienvenue.

Nous œuvrons toutes et tous pour rendre la commune attractive et agréable à vivre, dans le respect de son environnement.

Ce livret vous permet de trouver toutes les informations pratiques pour faciliter votre installation, et vous présente les démarches à accomplir. N'hésitez pas à prendre contact avec votre maire délégué, pour vous présenter. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

Vous trouverez sur le site internet de la commune :

thueetmue.fr l'annuaire des associations. Ces dernières proposent une large palette d'activités et d'actions pour tous les âges.

Je vous invite à installer l'application « Citykomi » sur votre smartphone, et à suivre les canaux d'informations municipales selon vos centres d'intérêts.

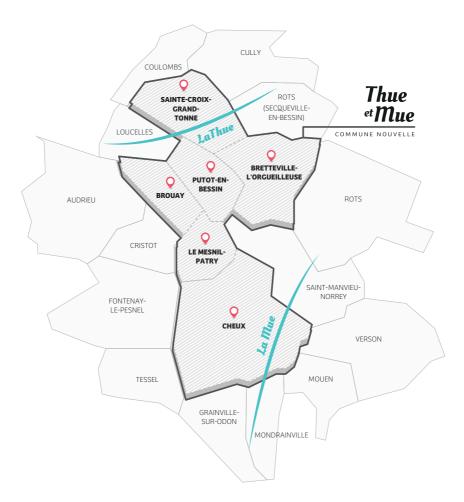
N'hésitez pas à venir rencontrer les élus lors des réunions d'informations, des permanences ainsi qu'aux cérémonies des vœux.

Bonne installation et à très bientôt!

Michel LAFONT

Maire de Thue et Mue

Présentation de Thue et Mue



La commune nouvelle de Thue et Mue résulte de la fusion volontaire au 1^{er} janvier 2017 de 6 communes : Bretteville-l'Orgueilleuse, Brouay, Cheux, Le Mesnil-Patry, Putot-en-Bessin et Sainte-Croix-Grand-Tonne, aujourd'hui appelées « communes déléguées ». D'une superficie d'environ 37 km², elle compte 6 212 habitants au 1^{er} janvier 2023.

Thue et Mue se situe à mi-chemin entre Caen et Bayeux. Elle est traversée par 2 axes majeurs qui sont la RN13 et la ligne de chemin de fer Paris/Cherbourg et se situe à proximité de l'autoroute A84. Son nom vient des deux rivières qui traversent la commune : la Thue au Nord et la Mue au Sud.

Les services administratifs dans les communes déléguées

Les démarches à effectuer dans votre mairie annexe

Etat-Civil, urbanisme, élections, attestations d'accueil, recensement citoyen, déclaration de nid de frelons asiatiques.

> Mairie annexe de Brettevillel'Orgueilleuse (hôtel de ville de Thue et Mue) et mairie annexe du Mesnil-Patry

- 0 10 place des Canadiens à Bretteville-l'Orgueilleuse
- Uundi: 14h 19h
- O Du mardi au vendredi: 14h 17h
- Samedi: 10h30 11h30
 (accessible de 9h30 à 10h30
 uniquement pour les remises de
 titres d'identité)
- **02** 31 80 78 25

Accueil téléphonique le lundi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h, du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h et le samedi de 10h30 à 11h30.

- @ brettevillelorg@thueetmue.fr
- @lemesnilpatry@thueetmue.fr

> Mairie annexe de Brouay

- Mardi: 16h 18h
- O Jeudi : 16h30 19h
- © 02 31 80 28 16
- @ brouay@thueetmue.fr

) Mairie annexe de Cheux

- 9 4 rue des Dentellières à Cheux
- Mardi, jeudi et vendredi: 16h -19h
- 🕓 Mercredi et samedi : 9h 12h
- **©** 02 31 80 98 89
- @cheux@thueetmue.fr

Agence Postale Communale de Cheux

- 9 4 rue des Dentellières à Cheux
- Mardi, jeudi et vendredi: 16h -19h
- Mercredi et samedi : 9h 12h
- **©** 02 31 50 18 30

> Mairie annexe de Putot-en-Bessin

- Prue du 7 juin à Putot-en-Bessin
- ULundi: 8h 12h
- Mercredi: 14h 18h30
- 9 Jeudi: 14h 16h30
- Vendredi: 8h 12h
- **31 80 72 07**
- @ putotenbessin@thueetmue.fr

) Mairie annexe

de Sainte-Croix-Grand-Tonne

- © Le Bourg à Sainte-Croix-Grand-Tonne
- Mardi: 15h 18h
- **©** 02 31 80 28 94
- @stecroixgrandtonne@thueetmue.fr

Pensez-y!

Inscription sur les listes électorales

L'inscription sur une liste électorale est obligatoire. Pas encore inscrit? Rendez-vous dans votre mairie muni d'un justificatif de domicile et de votre carte d'identité.

Carte d'identité et passeport

Il est possible d'effectuer les démarches d'obtention de cartes d'identité et passeports à l'hôtel de ville de Thue et Mue (10 place des Canadiens à Bretteville-l'Orgueilleuse). Les demandes de cartes d'identité et de passeports se font uniquement sur rendez-vous sur notre site : www.thueetmue.fr



La bonne adresse

Retrouvez ci-dessous un exemple de libellé à utiliser selon la commune où vous habitez.

MONSIEUR BROUAY

2 rue d'Audrieu Brouay 14250 THUE ET MUE

MADAME CHEUX

4 rue des Dentellières Cheux 14210 THUE ET MUE

MONSIEUR PUTOT-EN-BESSIN

Rue du 7 juin Putot-en-Bessin 14740 THUE ET MUE

MADAME SAINTE-CROIX-GRAND-TONNE

Le Bourg Sainte-Croix-Grand-Tonne 14740 THUE ET MUE

MONSIEUR BRETTEVILLE-L'ORGUEILLEUSE

1 rue de Bayeux Bretteville-l'Orgueilleuse 14740 THUE ET MUE

MADAME LE MESNIL-PATRY

3 rue du 11 juin Le Mesnil-Patry 14740 THUE ET MUE

Les salles des fêtes

La commune nouvelle compte sur son territoire 5 salles communales destinées à la location aux particuliers. Elles sont situées à :

Brouay

Capacité: 110 personnes



Putot-en-Bessin



Cheux Capacité : 300 personnes



Sainte-Croix-Grand-Tonne Capacité : 110 personnes



Le Mesnil-Patry Capacité: 90 personnes



Les tarifs de location des salles des fêtes sont à retrouversur notre site internet: **thueetmue.fr>les services** > **les locations de salles**

Pour toute autre demande contactez la mairie où se situe la salle concernée par votre demande.

Salle des fêtes de Sainte-Croix-Grand-Tonne.

© Contact Mme Mariette : 02 31 80 27 30

A Bretteville-l'Orgueilleuse l'association Saint-Germain loue une salle (non communale).

© Contact M. Bouillon: 02 31 37 57 84



Les déchets ménagers

Les collectes de bacs se font :

À Cheux

- Bacs gris : Mercredi après-midi
- · Bacs iaunes : Mardi matin (semaines impaires)

À Bretteville-l'Orgueilleuse -Brouay - Le Mesnil-Patry - Putoten-Bessin - Sainte-Croix-Grand-Tonne

- Bac gris: Jeudi après-midi
- · Bacs jaunes : Mercredi matin (semaines paires)
- Relus d'informations : www.consignedetri.fr

Attention en cas de jour férié:

À partir du jour férié toutes les collectes de la semaine sont décalées au lendemain.

La contenance de votre bac gris peut être échangée si le volume est insuffisant (coût supplémentaire). Les sacs posés par terre, à côté du bac ne sont, en principe, pas collectés.

Le tri : un jeu d'enfant!

Tout ce qui protège ou emballe un produit se recycle. Sont exclus les jouets, brosses à dents, stylos etc...

Les déchèteries

7 déchèteries sont à votre disposition gratuitement sur le territoire de la Communauté urbaine de Caen la mer:

- Bretteville-l'Orgueilleuse
- · Bretteville-sur-Odon
- Colombelles
- · Fleury-sur-Orne
- Hermanville-sur-mer
- Mouen
- Ouistreham Riva-Bella

Pour v accéder il faut présenter un justificatif de domicile ou une pièce d'identité.

Toutes les conditions d'accès sont disponibles sur le site internet de Caen la mer rubrique « collecte des déchets» (www.caenlamer.fr)

Compostage



Si vous habitez en résidence individuelle. Caen la mer met à votre disposition un composteur gratuitement, dans la limite d'un composteur par foyer.

🌣 Vous pouvez vous inscrire en ligne via le formulaire accessible sur le site internet www.caenlamer.fr ou contacter le 02 31 304 304

Containers

Des containers à verre et à papier sont disponibles dans chacune des 6 communes déléguées.

- > Bretteville-l'Orqueilleuse: Rue de la Pérelle (au niveau du parking du gymnase), rue Frédéric Chopin (quartier de la mare aux Clercs), rue Jacques Prévert (lotissement Les Castillons) et 69 rue de Bayeux (à côté du bâtiments des services techniques communaux).
- > Brouay: Rue de la Grande Mare (A côté de l'aire de jeux)

- > Cheux : Place de l'église et parking de la salle des fêtes
- > Le Mesnil-Patry: Rue de l'Eglise
- > Putot-en-Bessin: Parking de la salle des fêtes
- Sainte-Croix-Grand-Tonne: Route de Contremont (A côté de l'aire de jeux)

Collecte des encombrants

Le dépôt est gratuit en déchèterie toute l'année.

Vous pouvez maintenant solliciter la collecte des encombrants sur rendez-vous au 02 31 95 69 09.

- Tarif unique de 10 € par collecte.
- · À présenter sur le domaine public en respectant les consignes de dépôts. Pour les personnes âgées de 75 ans et plus, et pour les personnes en situation de handicap, il existe un service gratuit de collecte à domicile.
- Relus d'informations : https://caenlamer.fr/les-encombrants ou 02 31 304 304

Bretteville-l'Orgueilleuse

Horaires d'été (du 1er mars au 31 octobre):

- U Lundi, mercredi et vendredi : 9h-12h et 14h-18h
- Mardi et jeudi : de 14h à 18h
- Samedi (particuliers) uniquement): 9h-12h30 et 13h30-18h

Horaires d'hiver :

- U Lundi, mercredi et vendredi : 9h-12h et 14h-17h30
- Mardi et jeudi : de 14h à
- Samedi (particuliers) uniquement): 9h-12h30 et 13h30-17h30

Éducation Enfance Jeunesse





L'éducation, l'enfance et la jeunesse sont un sujet central pour la commune nouvelle. Forte de ses 655 élèves, la commune de Thue et Mue contribue à hauteur de 55.6% au fonctionnement du syndicat, qui prend en charge 1178 élèves sur son territoire d'intervention.

C'est une priorité forte pour les élus successifs de la commune qui, depuis 2002, n'ont pas ménagé leurs efforts pour proposer une offre la plus complète possible et de qualité aux familles et aux enfants tout particulièrement.

Les moyens consacrés à cette compétence qui va au-delà du simple scolaire sont conséquents puisqu'ils représentent 1/3 du budget de la commune.

La compétence éducation est assurée par un syndicat à vocations multiples, le SEEJ (SIVOM Education Enfance Jeunesse)

8 avenue de la Stèle Bretteville l'Orgueilleuse 14740 THUE ET MUE 02 31 26 84 76 - www.seej.fr

L'inscription scolaire et périscolaire (cantine, transport scolaire et garderie) se fait en ligne, via le site internet du SEEJ: www.seej.fr



Les écoles

La commune de Thue et Mue compte 3 écoles sur son territoire. Les enfants qui résident au Mesnil-Patry sont scolarisés à Saint-Manvieu-Norrey. Il n'y a pas d'école le mercredi.

À Bretteville-l'Orgueilleuse

École maternelle Les Lilas

© Rue des Lilas Brettevillel'Orgueilleuse 14740 THUE ET MUE

© 02 31 80 74 78

① Du lundi au vendredi : 8h30 – 11h40 13h25 – 16h15

École élémentaire Les Coquelicots

Place des
 Canadiens
 Bretteville l'Orgueilleuse
 14740 THUE ET MUE

© 02 31 80 70 28

Du lundiau vendredi:8h30 – 11h5013h45 – 16h25

À Cheux

École primaire de la Mue

© 06 01 41 08 78

① Du lundi au vendredi : 8h30 – 11h45 13h45 – 16h30



Éducation Enfance Jeunesse



L'Association Loisirs Jeunesse (ALJ)

C'est une association qui gère 3 Accueils de Loisirs permanents les mercredis, situés à Brettevillel'Orqueilleuse, Cairon et Cheux (accueillant respectivement 95, 60 et 60 enfants), ainsi que 2 Espaces Jeunes, à Brettevillel'Orqueilleuse et Cairon. L'ALJ assure également l'organisation des temps de loisirs éducatifs sur les différentes périodes de vacances scolaires (hiver, printemps, été et automne), ainsi que la mise en place de nombreux événements associatifs à destination des enfants, des jeunes et de leurs familles (Festival Culturel du Tout Petit, Atelier Contes et Merveilles, La Parent(aise) et Teen's Day).

ALJ « Entre Thue et Mue »

- © 02 31 74 43 31
- @ secretariat@
- alientrethueetmue.com
- 🕅 www.aljentrethueetmue.com

Le Bâtiment Enfance Jeunesse (BEJ)



Situé à Bretteville-l'Orgueilleuse rue Loïk CAVELLEC, il accueille en journée les enfants pour des activités scolaires et périscolaires (chorale, garderie et temps du midi). On y trouve aussi l'Espace Jeunes, le Relais Petite Enfance-l'Escale et des salles d'activités.

Les mercredis et pendant les vacances, il est à la disposition des jeunes du centre de loisirs géré par l'ALJ.

Avec à proximité les écoles, le restaurant scolaire, le Studio et les terrains de sports, nous pouvons parler d'un pôle jeunesse.

Le Relais Petite Enfance L'Escale

L'Escale est le Relais Petite Enfance qui intervient sur la commune de Thue et Mue.

Il s'agit d'un lieu d'information, de rencontre et d'échanges au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance.

RPE - L'ESCALE animé par Christine GAUCHET

- © 3 rue Loïk CAVELLEC Bretteville-l'Orgueilleuse 14740 THUE ET MUE
- © 02 31 26 05 76 / 07 49 23 11 98
- @rpe.escale@famillesrurales.org
- ⊕ Bureau ouvert le mardi et le jeudi de 13h30 à 18h30.
- ① Accueil sur rendez-vous le jeudi de 13h30 à 18h30.



Collèges et Lycées de secteur

COLLÈGES

Bretteville-l'Orgueilleuse,

Putot-en-Bessin

Collège Dunois

- 9 rue Yves Le Goff
- **©** 02 31 29 15 20

Rentrée 2023-2024 (places limitées)

Collège Pasteur

- © 02 31 86 27 05

Brouay

Collège du Bois d'Orceau

- © 02 31 80 80 54
- Sainte-Croix-Grand-Tonne

Collège Jean de la Varende

- © 02 31 80 10 84

Cheux Collège Hasting

- © 6 rue Robert le Magnifique 14000 CAEN
- © 02 31 86 37 81

Le Mesnil-Patry

Collège Jean Moulin

- © 02 31 75 32 14

LYCÉES

Bretteville-l'Orgueilleuse,

Cheux, Putot-en-Bessin

Lycée Charles De Gaulle

- © 39 rue d'Hasting 14000 CAEN
- © 02 31 50 14 40

Brougy

Sainte-Croix-Grand-Tonne Lycée Alain Chartier

- © Place de la Lombarderie 14402 BAYEUX
- © 02 31 92 09 22

Le Mesnil-Patry

- **Lycée Malherbe**© 14 Avenue Albert Sorel
- 14000 CAEN
- © 02 31 86 18 56

Les transports





Twisto

La ligne régulière Twisto 36 dessert les communes déléguées de Cheux et du Mesnil-Patry. La ligne complémentaire 130 dessert Bretteville-l'Orgueilleuse, Putot-en-Bessin et Brouay.

Infos: www.twisto.fr

Nomad

La ligne Nomad régulière 114 dessert les communes déléguées de Bretteville-l'Orgueilleuse, Putoten-Bessin, Brouay et Sainte-Croix-Grand-Tonne.

SIVOS de Tilly-sur-Seulles

La ligne 208 est une ligne scolaire de Brouay à Tilly-sur-Seulles.

Twisto Flex

Vous habitez, travaillez ou étudiez sur les communes de Rots, Thue et Mue, Saint-Manvieu-Norrey, Carpiquet, Rosel, Thaon ou Le Fresne-Camilly?

Vous pouvez utiliser le service de transport sur réservation Twisto Flex, qui fonctionne 7 jours/ 7 de 6h30 à 21h30 du lundi au samedi et de 9h à 19h le dimanche et les jours fériés.

Téléchargez l'application Twisto Flex. Service accessible aux tarifs Twisto.

Flexo : Rentrez de Caen en toute sérénité

Pour vos retours du centre-ville les vendredis et samedis soirs, pensez à la ligne Flexo 7. Un seul et unique point de montée: Tour Leroy. Deux horaires: 22h30 et 00h30. A votre montée dans le bus Flexo 7, indiquez au conducteur l'arrêt où vous souhaitez descendre. Tous les arrêts de la zone ne sont pas systématiquement desservis: l'itinéraire est défini en fonction des voyageurs à bord.

Service accessible aux tarifs Twisto

🛄 Le train

La gare de Bretteville-Norrey dessert la commune de Thue et Mue.

Les élus de Thue et Mue et Caen la Mer ainsi que Twisto et Nomad ont collaboré afin de permettre aux usagers de bénéficier d'un transport en train sur la liaison Bretteville-Norrey <> Caen, au prix d'un ticket Twisto.

lnfos:www.ter.sncf.com/normandie

X L'avion

L'aéroport de Caen - Carpiquet se situe, au plus, à 10 minutes des communes déléguées de Thue et Mue. Il est ouvert au trafic national et international.

Infos: www.caen.aeroport.fr

L'aire de covoiturage de Thue et Mue se situe au niveau de l'échangeur de la Corneille.





La commune de Thue et Mue a la volonté de conforter sa politique culturelle par une offre diversifiée, de qualité, pour tous, en fédérant les acteurs culturels du territoire.

Le Studio

La commune dispose, à Bretteville-l'Orgueilleuse, d'une salle de spectacle « Le Studio » équipée de gradins escamotables, d'une scène modulable, de matériel professionnel pour le son et la lumière. Sa jauge est de 600 spectateurs debout et 260 assis.

Cette salle accueille: concerts, spectacles diversifiés. expositions, conférences, séances de cinéma.

La programmation est confiée à la « commission culture » de Thue et Mue en collaboration avec tout. acteur culturel de la commune.

Cinéma au Studio

Le réseau «Génériques » de Caen, une association culturelle et la commune organisent la projection d'un film récent, un dimanche par mois à 17h ainsi que des films jeune public à 15 h.

> Tarif normal: 5.40 € > Tarif réduit : 4.40 €

« Allons-y Ensemble »!

Un partenariat entre le Théâtre de Caen, la Comédie de Caen et la commune permet aux habitants de bénéficier de spectacles à un tarif préférentiel à partir de 10 personnes. (Infos: Catherine Binet: 07508188 49). Chaque année, courant septembre, le Théâtre et la Comédie de Caen viennent présenter leur saison.

Le salon du livre de Cheux, mis en œuvre par l'association Culture Arts et Loisirs de Cheux, a lieu à la salle des fêtes, le 3eme dimanche de novembre.

Le Festival Culturel du Tout-Petit, est porté, tous les 2 ans. par l'Association Loisirs Jeunesse. en partenariat avec les Relais Petite Enfance et les bibliothèques. Il se présente sous forme d'ateliers culturels destinés aux plus jeunes, à leur famille et à leur assistante maternelle.

La culture

Les bibliothèques

Thue et Mue gère 3 bibliothèques qui font partie du réseau des bibliothèques de Caen la Mer. L'inscription est gratuite et vous donne la possibilité d'emprunter un large choix de documents.

Les bibliothèques proposent également à leurs adhérents la Boîte Numérique, un service de ressources en ligne soutenu par le Conseil Départemental du Calvados (presse, formation, films...).

Médiathèque La Croisée des Mots

- 9 10 place des Canadiens Bretteville-l'Orgueilleuse
- **©** 02 31 80 47 07
- @brettevillelorg-mediatheque@thueetmue.fr
- 19h | 19h
- mardi, jeudi, vendredi: 14h 18h
- Mercredi: 10h 12h30 et 14h 18h
- Samedi · 9h30 12h30

Bibliothèque L'Île aux Livres

- 9 9 rue de la Sergenterie à Cheux (dans la cour de l'école)
- **©** 02 31 73 32 93
- @cheux-bibliotheaue@thueetmue.fr
- mercredi: 10h 12h30 et 15h30 18h30
- vendredi : 16h30 18h30
- Samedi: 10h 12h30

Bibliothèque Le Voyage Immobile

- Rue du 7 juin (mairie annexe) à Putot-en-Bessin
- oputot-bibliotheque@thueetmue.fr
- mercredi 16h-18h

Boîtes à livres

Des boîtes à livres sont installées pour déposer et emprunter des livres gratuitement :

- Pretteville-l'Orqueilleuse: place des Canadiens, Parc des Cultures, lotissement Les Castillons et lotissement La Mare aux Clercs.
- 9 Brouay: parking de la mairie
- Ocheux: coeur de bourg
- Sainte-Croix-Grand-Tonne: devant la mairie

Action sociale



Le CLIC de Caen-ouest

Les CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination gérontologique) sont des guichets d'accueil, de conseil et d'orientation des personnes âgées, de leur famille et des professionnels de l'action gérontologique.

Ils ont pour objectif de faciliter l'accès aux droits pour tous les retraités et personnes âgées, et de développer des actions de prévention afin d'améliorer leur vie quotidienne. La commune cofinance le CLIC de Caen ouest.

CLIC de Caen-ouest

- Paue de l'éalise BP 56 14 440 DOUVRES-LA-DELIVRANDE
- Q 02 31 37 64 64
- @ cliccaenouest@calvados.fr

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS de Thue et Mue intervient. sur le territoire communal et développe différentes activités et missions, en liaison avec les institutions publiques (Conseil départemental, Caisse d'Allocations Familiales...).

Le CCAS peut apporter aux personnes retraitées ou âgées, aux personnes en situation de handicap, aux familles en difficulté une simple information sur les aides auxquelles les administrés peuvent prétendre mais aussi une aide financière (présentation d'un dossier avec pièces justificatives). Dans des situations d'extrême urgence d'autres aides peuvent être apportées.

Secrétariat du CCAS: 02 31 36 11 12

La mutuelle communale

Le CCAS a constaté qu'un nombre conséquent d'habitants n'avait pas de mutuelle complémentaire pour couvrir leurs frais de santé, ou que celle dont ils disposaient était mal adaptée ou trop chère. En outre. les contrats avec les mutuelles ne sont généralement pas remis à jour alors que les besoins en matière de santé évoluent.

La commune a lancé un appel à partenariat auprès de plusieurs mutuelles pour obtenir un tarif collectif négocié. Un partenariat a été signé en juillet 2018 avec une mutuelle pour une complémentaire santé communale afin que les habitants puissent bénéficier de ce tarif négocié.

Plus d'informations dans votre mairie



Registre canicule



Vous avez plus de 60 ans ou êtes en situation de handicap? e n grande difficulté ?

isolé(e) à domicile ? La commune peut vous inscrire sur un registre afin de vous intégrer dans le plan communal et départemental qui se met en place en cas de risques exceptionnels. Faites la demande auprès de votre mairie.

Téléassistance

Des dispositifs d'écoute et d'assistance permettant de rester autonome chez vous, en toute sécurité, existent sur le territoire. Un accident, une chute, un malaise, une angoisse, vous êtes reliés 24 h/24, 7 j/7 à une centrale d'écoute.

Ces dispositifs vous permettent de communiquer sans utiliser votre téléphone et d'alerter vos proches ou les secours. Parmi eux :

- « Télé assistance Calvados » mis en place par le Département du Calvados auprès de Vitaris est ouvert à tous les Calvadosiens vivant à domicile ou en résidence autonomie. Tél: 02 31 99 04 62
- « Présence verte » est un groupe implanté partout en France qui propose des solutions innovantes de téléassistance aux particuliers et professionnels. Tél: 02 31 25 39 10

Emploi

Le parc d'activités de Cardonville

Le parc d'activités de Cardonville, situé à Bretteville-l'Orqueilleuse, s'étend sur 15 hectares.

Cinquante entreprises des secteurs du bâtiment, de l'agriculture (ou affiliée) ainsi que dans les services y emploient plus de 450 salariés.



Caen Normandie Emploi

Le service « Caen Normandie Emploi », mis en place par la Communauté urbaine Caen la mer, permet à tous les internautes d'avoir accès, en quelques clics, aux offres d'emploi, de stage ou d'alternance en cours sur son territoire.

C'est une plate-forme gratuite et accessible 24h/24 depuis tout support (ordinateur, tablette, smartphone), sans avoir besoin de télécharger une application.

Elle facilite la mise en relation entre chercheurs d'emplois (habitants du territoire ou potentiels nouveaux venus) et les employeurs locaux.

Le site emploi-caennormandie.fr permet:

- De visualiser en temps réel le nombre d'offres d'emplois recueillies, comme le nombre de propositions de stages ou d'alternance.
- De rechercher, en saisie libre, les offres correspondant aux métiers de son choix. L'internaute est ensuite redirigé vers le site qui, à l'origine, a publié l'offre.
- · De déposer une offre d'emploi,
- · D'avoir, en bas de page d'accueil, une rapide présentation du territoire et un

- accès au fil Twitter du compte de Caen Normandie Développement.
- De s'abonner pour recevoir des alertes personnalisées.



L'Association intercommunale d'Aide à l'emploi

Il s'agit d'un service de proximité financé par les communes membres, dont Thue et Mue.

L'AIAE accueille, informe, oriente et/ou accompagne les jeunes, les demandeurs d'emploi (inscrits ou non à Pôle Emploi), les employeurs, les bénéficiaires du RSA, les salariés en offrant un suivi individualisé :

- · Mise en relation employés/employeurs, particuliers pour les CESU (chèques emploi service universels).
- CV. lettres de motivation, simulations d'entretien. d'embauche, recherche de stages, de formations, re-

conversions, inscription Pôle Emploi, actualisation, CV en ligne, etc... Également pour les Jobs d'été.

Stéphanie FAUTRAS (Conseillère en emploi) reçoit :

- À l'hôtel de ville de Thue et Mue (Bretteville-l'Orgueilleuse)
- O Permanence le jeudi de 14h à 16h
- Tél: 02 31 26 95 95
- @ a.i.a.e@wanadoo.fr

Informations diverses



Les marchés de Thue et Mue

- Le mercredi de 7h30 à 12h30 place du Marché à Cheux
- Le samedi de 7h30 à 13h place des Canadiens à Bretteville-l'Orgueilleuse



Frelons asiatiques

Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques

n'intervenez pas, c'est dangereux. Contactez votre mairie qui fera le nécessaire.

Luttons contre les nuisances sonores



Sur les communes déléguées de Brouay, Cheux, Le Mesnil-Patry,

Putot-en-Bessin et Sainte-Croix-Grand-Tonne, c'est l'arrêté préfectoral du 21 novembre 2008 relatif à la lutte contre les nuisances sonores qui s'applique.

Il précise que, dans les propriétés privées, les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers ou des professionnels à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi inclus de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Ils sont interdits en dehors de ces horaires ainsi que les dimanches et jours fériés, sauf les tondeuses de 10 h à 12 h

À Bretteville-l'Orgueilleuse, un arrêté du Maire pris le 7 juillet 2006 stipule que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers ou des professionnels à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de l'intensité sonore peuvent être effectués:

- Les jours ouvrables uniquement de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- Le samedi uniquement de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

 ! Il est interdit de réaliser ces travaux les dimanches et jours fériés.

Le Conciliateur de Justice

Un conciliateur de justice, assure une permanence de 9h à 12h30 les 1er et 3ème mercredis de chaque mois à l'hôtel de ville à Bretteville-l'Orgueilleuse Prendre rendez-vous au 02 31 80 78 25.

Sa mission est de trouver une solution amiable pour régler un différend entre 2 parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge (problèmes de voisinage, différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux, différends relatifs à un contrat de travail, litiges de la consommation, impayés, malfacons de travaux...).

Le conciliateur n'intervient pas pour les affaires familiales (divorces, gardes d'enfants...).

Recensement citoyen

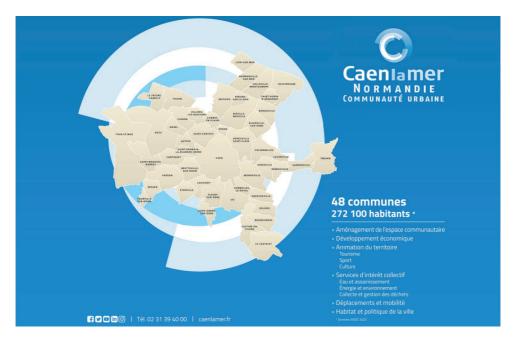


Tout jeune Français doit se faire recenser auprès de sa mairie dans les 3 mois qui

suivent la date de ses 16 ans.

Venir en mairie muni de sa carte d'identité et de son livret de famille.

Caen la mer



Thue et Mue a rejoint la Communauté Urbaine Caen la Mer le 1^{er} janvier 2017. Elle est l'une des 48 communes qui la composent.

Deux conseillers communautaires et deux auditeurs libres dans chaque commission représentent la commune de Thue et Mue au sein de cette instance. Caen la mer dispose des compétences suivantes:

Aménagement de l'espace communautaire

- Définition du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi-HM) et du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- · Gestion de la voirie et entretien des espaces verts
- Organisation et maîtrise d'ouvrage des opérations d'aménagements

> Développement économique

- · Création et gestion des zones d'activités
- Mise en œuvre des actions de développement économique
- · Soutien à la recherche et à l'enseignement supérieur

> Promotion et animation du territoire

- Gestion de la promotion touristique et de l'attractivité territoriale
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels ou sportifs, déclarés d'intérêt communautaire

Gestion des services d'intérêt collectif

- Organisation et gestion du grand cycle de l'eau : eau potable, assainissement, pluvial et lutte contre l'érosion et les inondations
- · Collecte et gestion des déchets
- Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores
- Contribution à la transition énergétique et gestion des réseaux de chaleur et de la concession des réseaux de gaz et d'électricité

Organisation des déplacements et de la mobilité

- · Définition du plan de déplacements urbains
- Gestion des transports en commun et des mobilités douces

Définition de la Politique de la Ville et de l'Habitat

- Définition du Programme Local de l'Habitat (PLH)
- Définition du Plan de Mobilité (PDM) qui sera intégré au PLUi-HM en cours d'élaboration
- Promotion des dispositifs d'aides et d'amélioration de l'habitat
- · Gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- · Gestion des dispositifs de développement urbain

lnfos pratiques



C. Numéros utiles

- GENDARMERIE: Bretteville-l'Orqueilleuse 0231083563
- URGENCE EAU ASSAINISSEMENT: SAUR -Dépannage 24h/24h - 0214374009
- ADMR (Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural): 02 31 26 58 53 (pour Cheux) 02 31 08 17 28 (pour les autres communes déléguées)
- CENTRE MÉDICO SOCIAL CENTRE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI): 02 31 80 67 28
- MÉDECIN DE GARDE: 116 117



Professionnels de santé:

INFIRMIÈRES

Mme Samson. Mme Malfilâtre. Mme Goubeault et Mme Riché

- 933 rue de Caen -Bretteville-l'Orqueilleuse
- **©** 02 31 80 75 08

Mme Renouf

- **©** 02 31 94 66 03

KINÉSITHÉRAPEUTES

M. Bourget, M. Callu

- ¶
 1 bis, rue des Marronniers Bretteville-l'Orqueilleuse **©** 02 31 80 70 06
- M. Cornic. Mme Cornic. Mme Giraud.

Mme Ciubucciu, M. Marie

- Bretteville-L'Orgueilleuse © 02 31 29 81 35

Mme Orange

- 1 rue du Bessin Cheux
- **©** 02 31 73 48 86

Mme Vandewoude

91 rue du Bessin - Cheux **©** 06 71 34 75 41

ORTHOPHONISTES

M. Prieur

- 91 rue du Bessin Cheux **%** 06 30 14 37 10
- Mme Pointeau.

Mme Hardel, Mme Kurtz

- 9 8 avenue de la Stèle -Bretteville-l'Orqueilleuse
- 02 31 75 21 67

OSTEOPATHES

M. Bourget

- 1 bis. rue des Marronniers Bretteville-l'Orgueilleuse
- **31807006**

M. Petit

27 rue de Caen -Bretteville-l'Orqueilleuse **9** 07 86 36 03 64

Mme Ropert

- **06** 49 77 13 26

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr Blanchetière, Dr Raucq

9 18 rue de la Délivrande -Bretteville-l'Orqueilleuse **©** 02 31 80 27 27

Dr Caralp, Dr Couet

- 91 rue du Bessin Cheux
- © 02 31 94 68 01

Dr Daniel, Dr Lemonnier

- 9 33 rue de Caen -Bretteville-l'Orqueilleuse
- 02 31 80 74 83

Dr Edet

930 bis rue de Bayeux -Bretteville-l'Orqueilleuse **©** 02 31 80 71 13

Dr Lerov

- 9 18, rue de la Délivrande -Bretteville-l'Orqueilleuse
- 02 31 80 72 19

PHARMACIE

Pharmacie de l'Église

© 02 31 80 71 04

Place Marin Bretteville-l'Orgueilleuse

CHIRURGIEN-DENTISTE

M. Curet

9 14 rue de la Délivrande -Bretteville-l'Orgueilleuse **07 49 00 44 83**

PODOLOGUES

Mme Gautier, M. Roquet

- 1 rue des Marronniers -Bretteville-l'Orqueilleuse
- **02 31 86 56 90**

Mme Lemée

- 933 rue de Caen -
- Bretteville-l'Orqueilleuse
- 02 31 71 72 84

M. Roquet

- 91 rue du Bessin Cheux
- **©** 06 13 77 19 39

PSYCHOLOGUES

Mme Desgranges-Lentz

- 1 rue du Bessin Cheux
- **%** 06 60 22 83 77

Mme Petit

- 9 27 rue de Caen -Bretteville-l'Orqueilleuse
- **3** 07 89 28 21 96

SAGE-FEMME

Mme Steiger

- 8 avenue de la Stèle -Bretteville-l'Orqueilleuse
- **02 31 08 13 36**

Restez informés

Le bulletin
d'informations
municipales de Thue
et Mue « Comme Une
Nouvelle » est un
magazine semestriel
distribué en boîtes
aux lettres en juin et
en décembre. Il est
complété par le site
internet de la commune.

www.thueetmue.fr



Sur votre smartphone via l'application Citykomi®

Thue et Mue a déployé le service d'informations locales en temps réel Citykomi®

L'application vous permet de recevoir les actualités et les alertes de la mairie sur votre smartphone : Une rue en travaux ? Une coupure de courant ? Une réunion publique ? Les animations du week-end prochain ? La commune vous prévient directement dans votre poche.

L'objectif est de faciliter la vie quotidienne des habitants en diffusant les actualités et les alertes 100% utiles partout sur le territoire. Pour en profiter, il suffit de s'abonner sur son smartphone ou sur sa tablette. C'est anonyme, libre, gratuit et sans publicité. À chaque nouvelle information publiée par la commune, on reçoit une alerte.

On clique, on lit et on est informé.



Comment s'abonner?

- **1.** Téléchargez Citykomi[®] sur votre smartphone ou votre tablette.
- 2. Ouvrez l'application et touchez le symbole [+] pour ajouter un diffuseur puis scannez le QR code de Thue et Mue

C'est tout!

Citykomi® est disponible sur Apple et sur Android.



Notes



•		



Mairie de Bretteville-l'Orgueilleuse et mairie annexe du Mesnil-Patry

- 10 place des Canadiens -Bretteville-l'Orgueilleuse
- Du mardi au vendredi : 14h 17h
- · Samedi: 10h30 11h30 (accessible de 9h30 à 10h30 uniquement pour les remises de titres d'identité)

© 02 31 80 78 25

- @ lemesnilpatry@thueetmue.fr

Médiathèque La Croisée des Mots

- 10 place des Canadiens -Bretteville-l'Orgueilleuse
- Mardi, jeudi et vendredi : 14h -18h

© 02 31 80 47 07

@brettevillelorg-mediatheque@ thueetmue.fr

Mairie annexe de Brouay

- 2 rue d'Audrieu
- Mardi: 16h 18h
- Jeudi: 16h30 19h

© 02 31 80 28 16

@ brouay@thueetmue.fr

Mairie annexe de Cheux

- 4 rue des Dentellières
- Mardi, jeudi et vendredi : 16h -19h
- Mercredi et samedi : 9h 12h
- @ cheux@thueetmue.fr

Agence Postale Communale de Cheux

- 4 rue des Dentellières
- Mardi, jeudi et vendredi: 16h -19h

Bibliothèque L'Ile aux Livres

- Mercredi: 10h 12h30 et 15h30 -
- Vendredi: 16h30 18h30
- Samedi: 10h 12h30

Mairie annexe de Putot-en-Bessin

- Rue du 7 juin
- Lundi: 8h 12h et 14h30 16h30
- Mercredi: 17h 19h30
- Jeudi: 14h 16h30
- © 02 31 80 72 07
- @ putotenbessin@thueetmue.fr

Bibliothèque Le Voyage Immobile

- Putot-en-Bessin
- @ putot-bibliotheque@thueetmue.fr

Mairie annexe de Sainte-Croix-**Grand-Tonne**

- Le Bourg
- Mardi: 15h 18h
- @ stecroixgrandtonne@thueetmue.fr

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Relais Petite Enfance l'Escale

- Bretteville-l'Orgueilleuse
- Bureau ouvert le mardi et le jeudi :
- © 02 31 26 05 76 / 07 49 23 11 98
- @ rpe.escale@famillesrurales.org



Thue et Mue

8 avenue de la Stèle Bretteville-l'Orqueilleuse 14740 Thue et Mue Contact: accueil@thueetmue.fr